



Le second tour de la présidentielle s'ouvre en Tunisie

## Les Tunisiens votent pour le changement

Page 2

## Marchés informels Un bilan mitigé

Page 4

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3443 - Lundi 22 décembre 2014 - Prix : 10 DA

### Crime crapuleux à Kherrata

## Une femme de 31 ans assassinée dans son domicile

Page 24



En marge de la 19<sup>e</sup> Commission mixte algéro-cubaine tenue à La Havane

## Boudiaf prospecte la coopération dans le médicament et l'enseignement supérieur

Page 3

### Les présidentiables priés de prendre leur mal en patience

Par Mohamed Habili

**M**ouloud Hamrouche a sans doute laissé dubitatif son public en déclarant depuis Sidi Bel-Abbès qu'il n'était candidat à aucune élection présidentielle anticipée. Il ne doit pas y avoir grand monde pour le prendre au mot, et moins que tous ceux qui se conçoivent, mais sans trop le crier par-dessus les toits, comme ses concurrents potentiels dans une course à El Mouradia qui viendrait très nettement avant terme. Ceux-là pourraient bien avoir tort cependant. Mouloud Hamrouche n'est pour aucune présidentielle anticipée dont il ne voit nul signe probant apparaître à l'horizon immédiat. On ne s'attend tout de même pas à ce qu'il se dise partant dans une compétition dont certes il est souvent question mais qui à ce jour n'est qu'un vague projet. Pour autant d'ailleurs qu'il accepte le principe même d'une compétition de ce genre, serait-elle entourée des meilleures garanties d'honnêteté et de transparence. Se frustre-t-on de quoi que ce soit en se démarquant de quelque chose qui n'est à tout prendre que le vœu pieux de quelques ambitions présidentielles, dont certaines de tout à fait injustifiées, encore qu'elles soient toutes légitimes ? Non, d'évidence.

Suite en page 3

## Économies de l'éducation

# Reprise du travail après... quatre mois de grève

Mustapha Nouaouria, président du comité des intendants affilié à l'Unpef, que nous avons joint par téléphone hier, a confirmé que «l'ensemble des intendants qui étaient en grève ont repris le travail, sacrifiant ainsi leurs vacances scolaires».

Lire page 2



PH > D. R.

Rencontres avec des partis du pôle de Benflis

## Le FFS veut toujours convaincre l'opposition

Page 3



Festival de musique andalouse et des musiques anciennes

## Une ouverture de haute facture

Page 13



Économistes de l'éducation

# Reprise du travail après... quatre mois de grève

■ Mustapha Nouaouria, président du comité des intendants affilié à l'Unpef, que nous avons joint par téléphone hier, a confirmé que «l'ensemble des intendants qui étaient en grève ont repris le travail, sacrifiant ainsi leurs vacances scolaires».

Par Meriem Benchaouia

**A**près quatre mois de débrayage, les intendants ont décidé, à l'issue d'une réunion qui a regroupé les présidents des commissions de wilaya, de mettre fin à leur mouvement de grève.

Mustapha Nouaouria, président du comité des intendants affilié à l'Unpef, que nous avons joint par téléphone hier, a confirmé que «l'ensemble des intendants qui étaient en grève ont repris le travail, sacrifiant ainsi leurs vacances scolaires». Selon lui, la décision a été prise lors de la réunion de cette entité affiliée à l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (Unpef). Il a souligné, à ce propos, que «cette décision émane de l'assemblée générale qui s'est réunie samedi au siège de l'Unpef où la majorité a voté pour la reprise du travail et 5 ont opté pour le maintien du débrayage», nous a indiqué le porte-parole. L'annulation de la grève a été donc décidée sur la base de ce vote et des résultats obtenus sur le plan socioprofessionnel. Il faut dire que la réunion de vendredi dernier avec le ministère de l'Education, qui s'est soldée par un constat posi-

tif, est pour quelque chose dans cette décision de reprise du travail. «Rien de concret pour le moment, mais nous considérons comme un grand acquis le fait d'avoir signé avec la tutelle deux procès-verbaux dont l'objectif porte sur la prise en charge totale de nos préoccupations socio-professionnelles», a estimé notre interlocuteur. A cet effet, Une commission technique composée des représentants de ce syndicat et ceux du ministère de l'Education, qui sera également installée dès la première semaine de janvier, se penchera également sur ce problème. Pour leur principale revendication, la prime pédagogique, il a été décidé la formation d'une commission interministérielle qui prendra en charge cette question.

Il est question également d'organiser une deuxième session concernant les examens professionnels de promotion de ce corps et l'actualisation de la règle de 50% d'inscription sur la liste d'aptitude consacrée à l'accès à cet examen. Le ministère s'est engagé également à lever toutes les mesures administratives prises à l'encontre des grévistes une fois qu'ils reprendront



le travail. Il a également promis de trancher incessamment sur la question des ponctions sur salaires portant sur un mois de grève. Les économistes ont entamé la grève le 8 septembre dernier pour réclamer une revalorisation de leurs salaires au même

niveau que les autres corps de l'éducation. Ils dénonçaient leur exclusion des indemnités spécifiques relatives à la nature de leur fonction et leurs tâches administratives, éducatives,

pédagogiques, financières et comptables. Les grévistes ont organisé plusieurs rassemblements pour faire entendre leurs voix.

M. B.

Le second tour de la présidentielle s'ouvre en Tunisie

## Les Tunisiens votent pour le changement

**L**a Tunisie franchit une nouvelle étape de sa transition démocratique avec le second tour de la présidentielle. Les Tunisiens ont participé massivement à ce scrutin qui est une dernière étape pour opérer le changement démocratique escompté.

Le second tour de l'élection présidentielle a débuté hier en Tunisie où près de 5,3 millions d'électeurs sont appelés à choisir, entre Béji Caïd Essebsi et Moncef Marzouki, comme futur président. Ce scrutin est la dernière étape de l'instauration d'un régime démocratique en Tunisie, quasiment quatre ans après le renversement de Zine El-Abidine Ben Ali.

Environ 5,3 millions d'électeurs sont appelés aux urnes pour arbitrer entre les deux finalistes Essebsi, chef du parti «Nidaa Tounès», arrivé en premier au premier tour avec 39,46% des voix et le chef d'Etat sortant, Marzouki, qui en a récolté 33,43%.

Ce scrutin intervient après la tenue d'un premier tour, dont le caractère démocratique a été salué par la communauté internationale. Le vainqueur sera appelé à présider la Tunisie pendant cinq ans, un mandat renouvelable une seule fois.

L'opération de vote a commencé dimanche matin dans un climat de sérénité et de normalité dans tout le territoire tunisien, a déclaré lors d'une conférence de presse à Tunis, le président de l'instance supérieure de la surveillance des élections (ISIE), précisant que «tous les dispositifs ont été mis en place pour réussir le bon déroulement du scrutin». Sarsar a affirmé que les résultats du vote devraient être annoncés tard lundi après la fermeture du dernier bureau de vote à 22h00 à San Francisco (Etats-Unis), soulignant que la publication de sondages réalisés à la sortie des bureaux de vote a été interdite. C'est la première fois que les Tunisiens élisent librement leur chef d'Etat. Depuis son indépendance en 1956

jusqu'à la révolution «du Jasmin» en 2011, la Tunisie n'a, en effet, jamais connu de scrutin présidentiel libre.

### Bonne affluence des électeurs

L'affluence des électeurs tunisiens aux bureaux de vote, durant la matinée, a été relativement timide par rapport à celle constatée lors du 1<sup>er</sup> tour du scrutin. «Le taux de participation en Tunisie deux heures après le début du vote (09h00 GMT), est de 14,04%», a déclaré l'ISIE, ajoutant qu'à l'étranger, il ne dépasse pas 17,03%. Selon cette instance, «le taux de participation le plus élevé a été enregistré dans l'arrondissement électoral de Gbel, et le plus petit à Tunis 1». D'après des observateurs, la catégorie des jeunes, qui «ne se reconnaissent pas dans la classe politique actuelle en Tunisie» est la plus concernée par l'abstentionnisme lors de ce scrutin. Le taux de participation au 1<sup>er</sup> tour avait atteint 64,5 % en Tunisie et 29,68 % à l'étranger. Par ailleurs, dans les files d'attente, qui n'étaient pas longues dans la capitale, les électeurs affichent souvent les mêmes attentes, à l'instar de l'amélioration de la situation socio-économique des Tunisiens et la lutte contre le terrorisme. «Je suis venu voter, parce que la transition était dure avec les Tunisiens», s'est exprimé Ayda, une commerçante à sa sortie d'un bureau de vote au centre-ville de la capitale. Pour sa part, Aouda, ancien banquier à la retraite, s'est réjoui d'avoir accompli son devoir électoral, disant que «les Tunisiens attendent beaucoup du futur président», car, ajoute-t-il, «beaucoup de choses devraient changer». Malgré une transition de près de 4 ans, marquée notamment par des crises politiques et l'essor de groupuscules armés, la Tunisie a réussi à organiser des élections générales considérées comme démocratiques par la communauté internationale.

Au premier tour, le 23 novembre, Essebsi a obtenu 39,4 % des suffrages contre 33,4 % pour Marzouki, soit moins de 200 000 voix d'écart. La participation avait frôlé les 65 %. Les Tunisiens votaient dimanche pour choisir leur président entre les deux candidats au second tour de l'historique élection présidentielle, Béji Caïd Essebsi et Moncef Marzouki, et achever une transition politique de près de quatre ans.

### Un homme armé abattu lors d'une tentative d'attaque

Un homme armé a été abattu et trois suspects arrêtés par l'armée tunisienne alors qu'ils tentaient, dans la nuit de samedi, d'attaquer une patrouille militaire de protection et de surveillance du matériel électoral au centre du pays, a affirmé dimanche le ministère tunisien de la Défense. «Grâce à la vigilance des militaires qui ont riposté immédiatement, la tentative a échoué et a été soldée par la mort d'un élément du groupe armé âgé de 20 ans qui était en possession d'un fusil de chasse de calibre 16 mm», a précisé le porte-parole du ministère Belhassan Oueslati, cité par l'agence de presse TAP. «Trois suspects ont été arrêtés dont l'un d'eux est blessé à la main», dans cette tentative d'attaque survenue dans une école à Haffouz, près de Kairouan (160 km au sud de Tunis), a-t-il ajouté. «Un militaire a été également blessé à l'épaule et conduit à l'hôpital» et «son état de santé est stable», a poursuivi Oueslati. Samedi, le ministère de la Défense avait indiqué qu'un militaire «a été légèrement blessé à la main, par un coup de feu, tiré avec un fusil de chasse depuis une voiture qui roulait devant une école primaire alors qu'il montait la garde devant ce centre de vote à Aïn Zena», situé à 5 Km de la délégation de Haffouz du gouvernorat de Kairouan.

Yazid Madi

### Algérie-Palestine

### Arrivée du président palestinien à Alger

**LE PRÉSIDENT** de l'Etat de Palestine, Mahmoud Abbas est arrivé, dimanche à Alger, dans le cadre d'une visite d'Etat de trois jours à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Le président palestinien a été accueilli, à son arrivée à l'aéroport international Houari Boumediène, par le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal et le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra. Durant son séjour à Alger, Abbas s'entretiendra avec de hauts responsables de l'Etat sur les derniers développements de la cause palestinienne et les moyens de mobiliser davantage le soutien de la nation arabe et de la communauté internationale en général, pour la consécration des droits du peuple palestinien à l'édification de son Etat indépendant, avec El-Qods pour capitale. De son côté, la délégation qui accompagnera le président palestinien dressera avec les membres du gouvernement l'état et les perspectives de la coopération entre l'Algérie et la Palestine, ainsi que le renforcement de la solidarité intangible de l'Algérie avec le peuple palestinien frère. **APS**



En marge de la 19<sup>e</sup> Commission mixte algéro-cubaine tenue à La Havane

# Boudiaf prospecte la coopération dans le médicament et l'enseignement supérieur

■ En plus des deux conventions de partenariat signées dans les deux spécialités de l'oncologie et la santé maternelle et infantile à l'issue de la 19<sup>e</sup> Commission algéro-cubaine, le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, s'est entretenu avec plusieurs responsables cubains en vue d'étendre les partenariats vers d'autres créneaux, à l'exemple de l'industrie pharmaceutique.

De notre envoyée spéciale à La Havane : Yasmine Ayadi



Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, qui s'est rendu à La Havane pour présider la délégation algérienne aux travaux de la 19<sup>e</sup> session de la Commission mixte algéro-cubaine, a effectué plusieurs visites au niveau d'institutions, hôpitaux et cliniques publiques au cours desquelles il a exprimé la volonté de l'Algérie d'intensifier sa coopération avec Cuba. Dans ses déplacements, le premier responsable des institutions de la santé a mis en exergue la volonté de l'Algérie de procéder à d'autres coopérations dans l'industrie pharmaceutique. Le directeur de la politique commerciale pour la Région MENA au ministère du commerce et de l'investissement extérieur cubain, Alexis Martinez Muller, a expliqué que le nouveau code d'investissement mis en place par Cuba en 2014 ouvre de nouvelles perspectives à la coopération algéro-cubaine. Ce nouveau code permettra, selon ce responsable, de donner «une nouvelle impulsion» à l'investissement extérieur cubain dans 11 secteurs et de

dynamiser la coopération algéro-cubaine dans plusieurs domaines. Alexis Martinez a appelé, dans ce sens, les hommes d'affaires algériens à investir dans son pays et à élargir les opportunités de coopération bilatérale hors secteur de la santé. Pour ce qui est du secteur de la santé, la volonté du pays a

été exprimée à travers le renforcement du partenariat et l'extension vers d'autres créneaux. Lors des entretiens avec le premier vice-ministre des Relations extérieures, Marcelino Medina Gonzalez, le vice-président du Conseil des ministres, Ricardo Cabresas, le ministre du Commerce extérieur et de

l'Investissement étranger, Rodrigo Malmierca Diaz, les deux parties ont souligné la qualité de la coopération entre les deux pays. M. Boudiaf a par ailleurs discuté de la possibilité de procéder à une nouvelle étape et de réfléchir à des coopérations dans l'industrie pharmaceutique et l'enseignement supérieur. Le ministre a visité plusieurs établissements universitaires et hospitaliers, dont l'université des sciences médicales de La Havane où il a reçu des explications exhaustives sur la formation médicale. Il s'est rendu également à la clinique des sciences médicales et à l'hôpital de chirurgie de La Havane où le staff médical lui a présenté des explications sur les soins prodigués à Cuba, la qualité des services et les indices de santé qui lui ont valu une place parmi les pays pionniers dans le domaine médical, selon les organisations internationales spécialisées. A cette occasion, le ministre de la Santé a signé avec le ministre du Commerce extérieur et de l'Investissement étranger un procès-verbal portant sur la coopération bilatérale dans différents secteurs.

Y.A.

Rencontres avec des partis du pôle de Benflis

## Le FFS veut toujours convaincre l'opposition

Deux mois de la première phase de la conférence du consensus national, le Front des forces socialistes reprend ses rencontres avec les partis politiques, notamment ceux de l'opposition. Dans ce cadre, le FFS essaie de convaincre des partis du pôle du changement né autour de Ali Benflis, alors que ce dernier avait émis des conditions «impossibles» pour adhérer à cette initiative.

Poursuivant ses rencontres bilatérales avec les acteurs politiques et sociaux en vue de la tenue de la conférence nationale du consensus, le FFS rencontrera le Mouvement Islah, présidé par Djahid Younsi, au siège de cette formation politique. Pour la journée de demain, mardi 23 décembre 2014, le premier parti de l'opposition s'entretiendra avec le parti El Fedjr El Jadid de Tahar Benbaïbeche.

Il est à préciser que ces deux formations politiques, classées dans le camp de «l'opposition», font partie de ce qui est appelé «pôle du changement», un front né au lendemain de la défaite de Ali Benflis aux élections présidentielles du 17 avril dernier.

On se demande ce qu'attend le FFS de ces rencontres, sachant que ces partis se rapprochent de la position de Benflis qui avait émis des conditions pour adhérer à l'initiative du FFS, puisqu'il remet en question la légitimité des institutions de l'Etat, dont le président de la République. L'ancien Chef du gouvernement est

membre aussi de l'Instance de suivi de l'opposition initiée par la Coordination des libertés et la transition démocratique.

Il est à rappeler que celle-ci rejette catégoriquement l'initiative du Front des forces socialistes et appelle à une élection présidentielle anticipée.

Malgré cette situation, le FFS préfère frapper encore à la porte de l'opposition, car on ne peut parler d'une conférence du consensus national sans la participation de l'opposition. D'autre part, le FFS s'adresse directement à la population dans des activités de proximité pour expliquer son initiative.

Dans ce contexte, le premier secrétaire national du FFS, Mohamed Nebbou, a affirmé, samedi à Batna, que les portes de la conférence du consensus national étaient «ouvertes à toute la classe politique et à la société civile, indépendamment des positions affichées jusque-là par les uns et les autres».

Pour sa part, Ali Laskri, membre de l'instance présidentielle du Front des forces socialistes (FFS), a estimé samedi dernier que la concertation et le dialogue entre Algériens constituent la seule issue pour sortir du marasme dans lequel se débat le pays et faire face aux dangers qui le guettent.

Laskri a signalé que ceux qui ne répondront pas présents à cette conférence (aux dates déterminées) pour une raison ou une autre, pourront assister à une deuxième

conférence du genre qui aura lieu quel que temps après la première.

En outre, il a fustigé tous ceux qui appellent à une élection présidentielle anticipée, estimant que les conditions de la tenue de celle-ci «ne sont pas réunies», avant de démentir toute réunion qui aurait regroupé des représentants du pouvoir et Hocine Ait Ahmed. Il est à noter que cette information a été révélée par l'ex-premier secrétaire national du parti, Karim Tabou.

Par ailleurs, l'initiative du FFS commence à avoir le soutien de quelques partis.

Dans ce cadre, l'ancien Chef du gouvernement Mouloud Hamrouche a estimé, samedi à Sidi Bel-Abbès, que le consensus national permettra «la préservation de l'identité du pays» et assurera «la sécurité de tous les Algériens».

Le président du Front des jeunes démocrates pour la citoyenneté (FJDC) a plaidé, samedi à Boumerdès, pour l'implication de tous les acteurs politiques autour de l'initiative du «consensus national» prônée par le FFS.

Le secrétaire général de l'ANR, Belkacem Sahli, a affirmé, samedi à Alger, que sa formation politique rejetait toute «atteinte» à la légitimité des institutions de l'Etat car elle constitue un «préjudice à la volonté du peuple». Le Front du militantisme national (FMN) a appelé, samedi depuis Mascara, à un consensus entre le pouvoir et l'opposition pour l'intérêt de l'Algérie.

Nacera Chennafi

### LA QUESTION DU JOUR

#### Les présidentiables priés de prendre leur mal en patience

Suite de la page une

Les concurrents potentiels devraient donc cesser à leur tour de tirer des plans sur la comète. S'il n'est pas partie prenante à une présidentielle, c'est pour la bonne raison qu'il a acquis la conviction qu'il n'y en a aucune d'envisageable dans le court terme. Sur ce point du moins l'éditorial d'*EI Djeich*, dont il ne voit pas en quoi il le concerne, est on ne peut plus clair : il n'y a aucune présidentielle anticipée à espérer. Et pour cause, il y a un locataire à El Mouradia, et il le restera aussi longtemps que durera son mandat et que ses capacités physiques lui permettront d'assumer ses fonctions. Reste que l'ancien chef de gouvernement fait ce disant preuve d'une lucidité qu'on ne voit pas chez des rivaux qui pour être non déclarés n'en sont pas moins faciles à démasquer. Il ne se considère pas, par ailleurs, concerné par les mises au point de l'armée pour la bonne raison, explique-t-il, qu'il avait parlé d'elle non à elle. La nuance est en effet de taille, quoique difficile à saisir sur le vif, quoiqu'un tantinet byzantine aussi. De la CNLTD non plus, il n'est pas question dans ses propos de Bel Abbès, du moins tels que rapportés par les journaux. Et à elle non plus il n'a rien à dire. Pourtant ses dernières déclarations n'y passeront pas inaperçues. Il y a de fortes chances pour qu'en son sein aussi il soit mis fin à la revendication de présidentielle anticipée, du moins momentanément. De tous les présidentiables qui s'y sont retranchés, Hamrouche est probablement le mieux placé pour accéder à El Mouradia dans le cas d'une élection anticipée. Si lui-même s'en détourne, les autres seront dès lors assez mal venus de rester sur la même position, de continuer à vouloir se lancer dans une présidentielle avant l'heure. Encore qu'il y ait un présidentiable irrédutable. Quand il n'y aura qu'un seul pour garder le cap, il sera celui-là, c'est le leader charismatique de Jil Jadid. Lui parle sans détour à l'armée et pas que d'elle. Et pour lui dire la même chose, qui est de destituer Bouteflika en application de l'article 88. Quand tous les autres auront cessé de tenir ce langage, lui continuera de le parler...jusqu'au moment où il sera bien obligé de changer de disque lui aussi. On ne peut parler indéfiniment de quelque chose qui non seulement n'advient pas mais qui n'est plus d'une brûlante actualité. Maintenant si l'avion présidentiel est fréquemment aperçu du côté de Val-de-Grâce, comme rapporté dernièrement dans les deux plus grands journaux algériens, qui décidément voient des choses, alors, évidemment, tous les espoirs seront de nouveau permis, et peut-être même qu'alors Hamrouche ne serait plus aussi réfractaire à une présidentielle anticipée.

M. H.



Marchés informels

# Un bilan mitigé

■ Pour atteindre les objectifs assignés à la lutte contre les marchés informels, l'éradication et la réinsertion de ses intervenants dans le circuit de distribution s'imposent pour assainir le marché intérieur de toutes les pratiques contraires à la législation et la réglementation régissant le commerce.

Par Magda Malek

La prolifération des marchés informels s'est traduite, essentiellement, par une occupation anarchique des espaces (à l'intérieur et aux alentours des marchés organisés, les trottoirs, les rues et les ruelles,...) des dysfonctionnements caractérisant l'occupation de l'espace commercial engendrant ainsi un désordre avéré dans l'exercice des activités commerciales des conséquences néfastes aussi nombreuses que variées, sur l'environnement, l'économie et la société. Diverses activités sont

exercées à l'intérieur des ces espaces informels, il s'agit notamment de la vente de : fruits, légumes et poisson; l'alimentation générale, cosmétique et le tabac; l'habillement et chaussures. Pour rappel, les opérations d'éradication des marchés informels ont été initiées au début de l'année 2011 et ce, en application de l'instruction interministérielle (Intérieur-Commerce) du 09 mars 2011. Le bilan de la lutte contre le marché informel, au titre du premier semestre 2014, s'est soldé par l'éradication d'environ 856 marchés, soit 62,5 % des 1 368 espaces informels existants et la réinsertion de 18 299 intervenants dans ces marchés, soit 44,34 % des 41 267 intervenants dans les marchés informels éradiqués. Pour atteindre les objectifs assignés à la lutte contre les marchés informels, l'éradication et la réinsertion de ses intervenants dans le circuit de distribution s'imposent pour assainir le marché intérieur de toutes les pratiques contraires à la législation et la réglementation régissant le commerce. Parmi les mesures à prendre, il convient de citer : l'installation ou la redynamisation des commissions de wilaya d'Urbanisme et d'organisation des activités non sédentaires; la poursuite en permanence et avec détermination, des



Ph/D. R.

opérations d'éradication des espaces informels et la réinsertion de ses intervenants dans les circuits de distribution légaux; organiser en permanence des campagnes de sensibilisation des citoyens de l'impact des dangers engendrés par ces marchés sur leur santé; le renforcement des réseaux des équipements commerciaux qui sont à même d'absorber les intervenants dans ces marchés illégaux. Dans ce cadre, il est préconisé l'accélération du rythme de la réalisation des programmes de réalisation des infrastructures commerciales

inscrits à l'indicatif du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales pour la réalisation de 761 marchés de proximité (12 milliards de dinars), du ministère du Commerce pour la réalisation de 291 marchés couverts (10 milliards de dinars) et de l'entreprise SPA Magros pour la réalisation, dans une première phase, de huit marchés de gros à vocation nationale et régionale (19,3 milliards de dinars). La concrétisation de ce vaste programme intersectoriel nécessite la collaboration effective des autres secteurs concernés pour permettre d'atténuer les effets néfastes du

marché informel sur, notamment l'économie nationale et la réinsertion des intervenants dans ces espaces informels, à l'intérieur des marchés réglementés. Mais à ce jour le nombre de marchés informels continue de persister au regard des chiffres (ils sont au nombre de 1368) même si pas moins de 864 ont été éradiqués avec un nombre d'intervenants de 41 616. Quant au nombre de personnes réinsérées au niveau de l'ensemble des wilayas, il s'évalue à 18 610. Dans cette lutte, il reste encore beaucoup à faire.

M. M.

APW de Béjaïa

## La coalition et le P/APW d'accord pour une session extraordinaire

LES CHEFS de groupes de l'opposition au sein de l'APW de Béjaïa (FLN, RCD, RND et FSLD) ont rencontré, hier, le président de l'APW. La réunion a permis aux deux parties de clarifier certains points liés au code de la wilaya, notamment l'installation des commissions qui devrait se faire au sein de l'Assemblée qui est souveraine, comme le stipule la loi. Ces dernières, installées jeudi dernier en présence d'un huissier de justice, devraient être adoptées par l'Assemblée lors d'une session extraordinaire qui se tiendra dans un délai de 15 jours, comme nous le dira le président de l'APW, Mohamed Bettache. Un délai sur lequel se sont entendus les parties concernées avec le P/APW. Il y a lieu de noter que l'article 62 du code de la wilaya stipule que le président choisit ses vice-présidents dans un délai de 8 jours de l'installation de l'Assemblée et celle-ci adopte le choix de ce dernier totalement ou le rejette. Reste à savoir si d'ici là la coalition, qui tient tête au FFS, aura toujours la majorité comme c'est le cas maintenant. S'agissant de l'adoption du budget primitif de l'exercice 2015, celui-ci dépendra de la décision des chefs des groupes des élus siégeant à l'Assemblée. Autrement dit, il dépendra de la coalition, selon le P/APW. Maintenant qu'un accord a été trouvé entre les parties en conflit, la coalition devrait assumer leur responsabilité à ce sujet et, sans plus tarder, adopter le budget primitif pour épargner à la wilaya un retard de plus qui va encore pénaliser la wilaya, estiment des citoyens que nous avons interrogés hier.

Hocine Cherfa

Une évaluation est prévue pour 2015

## Pour Benyounès «l'accord d'association EU-Algérie n'a pas eu l'effet escompté»

Dans une interview accordée à THE PARLIAMENT MAGAZINE, Amara Benyounès, ministre du Commerce, estimant que «l'Accord d'association Algérie-UE n'a pas eu l'effet escompté, est revenu sur les enjeux de cet accord, sur le renforcement des capacités opérationnelles de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex) et bien évidemment sur le processus d'adhésion de l'Algérie à l'OMC.

Amara Benyounès, ministre du Commerce, lors d'un entretien donné à THE PARLIAMENT MAGAZINE, revue du Parlement européen, répondant à une question relative à l'Accord d'association entre l'UE et l'Algérie, annoncera «une évaluation approfondie de l'Accord, dans son volet relatif au commerce des marchandises et des services qui sera effectuée en 2015».

Mais en attendant, le ministre estimera en effet que neuf ans après son entrée en vigueur «l'Accord d'association n'a pas eu l'effet escompté pour promouvoir les exportations hors hydrocarbures et la relance des IDE qui constituent pour l'Algérie deux objectifs motivant la conclusion de tout accord de libre-échange».

Les raisons d'un tel constat, Benyounès évoquera pour l'essentiel «les conditions techniques et réglementaires de plus en plus exigeantes et difficilement maîtrisables» par les opérateurs économiques algériens pour accéder au marché européen, ainsi que dans l'absence de connexion entre les PME algériennes et européennes pour favoriser les exportations. A cela s'ajoute le manque d'investissements européens tournés vers l'exportation à destination du marché européen ou de proximité et, également, de l'érosion des préférences accordées par l'UE à l'Algérie dans le cadre des accords de libre-échange conclus par l'UE. Par ailleurs, dans cette interview accordée à The PARLIAMENT MAGAZINE, dans son dernier numéro paru en novembre dernier, Amara Benyounès évoquera également «trois faits majeurs» qui ont marqué les échanges commerciaux entre l'UE et l'Algérie. Il citera notamment la consolidation de l'UE de sa part du marché dans les importations algériennes à hauteur de 52% en moyenne annuelle. Un renforcement effectué, soulignera le ministre «malgré la concurrence ardue des produits du reste du

monde». Ensuite, il notera «un déséquilibre structurel de la balance commerciale hors hydrocarbures en faveur de l'UE». Un déséquilibre, relèvera-t-il «enregistré avec tous les pays du monde du fait que nos exportations dépendent à 97% des hydrocarbures». Troisième «fait majeur» que soulève Benyounès, il s'agit du «timide attrait des IDE européens» vers l'Algérie, «notamment ceux orientés vers l'exportation dans les branches industrielles et filières agroalimentaires».

En conséquence, et pour pallier une telle situation, le ministre du Commerce préconisera «des actions devant être particulièrement menées pour l'amélioration du climat des affaires afin de rendre l'investissement en Algérie attractif, étant entendu que les IDE constituent un levier important de transfert de savoir-faire pour la diversification de l'économie algérienne et la promotion des exportations hors hydrocarbures». Aussi, il estimera qu'«un effort important doit être entrepris pour l'adaptation de la réglementation en matière de normes, de qualité et de labellisation et notamment la reconnaissance mutuelle des produits agro-alimentaires et indus-

triels facilitant ainsi l'accès au marché européen».

D'autre part, interrogé sur le jumelage institutionnel entre l'Algérie et l'UE lancé en octobre dernier devant renforcer les capacités opérationnelles de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex), Benyounès rétorquera que «trois résultats obligatoires devront avoir été réalisés», à savoir une meilleure structuration de l'activité «intelligence économique» d'Algex, le renforcement des compétences des cadres de l'Agence dans les domaines de commerce extérieur seront renforcés et enfin la consolidation des compétences et des performances de l'Agence dans l'accompagnement des entreprises.

Quant à la question de l'adhésion de l'Algérie à l'OMC, il considérera que cette ascension donnera à l'Algérie «la possibilité de moderniser son économie sous l'effet de la concurrence ainsi que celle de jouer un rôle dans la définition des règles du commerce international. Comme elle lui permettra d'accéder au système de règlement des différends pour mieux défendre ses intérêts commerciaux».

Lynda Naili Bourebrab



Société nationale de tabacs et allumettes (SNTA)

# Plus de 56 milliards de dinars de chiffre d'affaires

■ Le directeur général de la Société nationale de tabacs et allumettes (SNTA), Belkacem Moussa, a annoncé samedi la prochaine mise en service du complexe de production de cigarettes à Sig, dans la wilaya de Mascara.

Phs/DR



Par Tarek L.

**C**e complexe, qui sera inauguré au début de l'année prochaine, aura une capacité de production de l'ordre de 35 000 cigarettes par minute et permettra la création de 80 postes d'emploi, a indiqué ce responsable lors d'un point de presse, en marge de la campagne de lancement d'une nouvelle marque de cigarettes. Le complexe de Sig absorbera une partie des personnels des unités de la SNTA d'Oran et de Mostaganem, fer-

mées pour les dangers qu'elles représentent pour la santé des citoyens, du fait qu'elles soient implantées dans le tissu urbain. Le complexe de Khroub, dans la wilaya de Constantine, verra, quant à lui, ses capacités de production doubler, avec la mise en service de deux nouveaux trains, a fait savoir le même responsable. La rencontre avec les cadres et les partenaires de la SNTA de la région ouest du pays s'inscrit dans le cadre d'une campagne d'information et de communication qui a déjà ciblé les régions Est et Centre du pays.

«La SNTA est déterminée à passer à l'offensive pour étoffer sa gamme de produits et se mettre au diapason des exigences et de la demande actuelles du marché national», a indiqué M. Moussa, qui a situé les challenges de sa société à deux niveaux. Le premier niveau porte sur la réorganisation et la modernisation du mode gestion de l'entreprise pour renforcer sa présence dans le paysage industriel national et réduire les effets du marché parallèle. Il est prévu également l'introduction de la norme ISO dans la gestion de

l'entreprise. Le deuxième niveau porte sur le défi que compte relever la SNTA qui est celui du développement et de la promotion de ses activités industrielles. «A cet effet, un plan d'investissement de l'ordre de 6,9 milliards de DA a été lancé pour rattraper 20 années de retard qui ont marqué l'entreprise. Ce plan a été exécuté à 60%. A la fin de l'année 2015, nous entamerons un plan de développement complémentaire devant s'étaler jusqu'à l'horizon 2016/2017», a détaillé le responsable de la SNTA pour qui le plan vise à renouveler et à

moderniser les moyens de production. Il a parlé également de l'investissement dans la ressource humaine par la formation et la mise à niveau, dans la recherche et le développement avec notamment le projet de création, à Mostaganem, d'un centre de recherche et de formation. Il est aussi prévu la modernisation du laboratoire de contrôle de la qualité et l'introduction de nouvelles technologies à tous les niveaux de la production. La SNTA, rappelle-t-on, dispose d'un effectif de 4 500 travailleurs répartis sur 11 unités de production, trois unités de soutien, trois unités commerciales régionales et 48 points de vente répartis à l'échelle nationale. Son chiffre d'affaires a atteint, en 2013, quelque 56,6 milliards DA dont 40 milliards DA versés au Trésor public au titre de taxes fiscales.

T. L./APS

Investissements industriels et agricoles

## Du foncier pour la concrétisation de 760 projets

**P**lus de 127 200 hectares de foncier ont été attribués, à ce jour, aux bénéficiaires à travers la wilaya de Ouargla, dans le cadre de la promotion de l'investissement industriel et agricole, a-t-on appris hier auprès des services de la wilaya.

Concernant l'investissement industriel, cette opération a été établie par le Comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation du foncier (Calpiref), conformément à la réglementation en vigueur fixant les conditions de concession des terrains relevant du domaine privé de l'Etat, des terrains relevant des zones industrielles et des zones d'activités, a précisé le directeur du développement industriel et de la promotion de l'investissement, Abdelaziz Harrouz. Totalisant 760 projets, ces investissements sont localisés sur

une superficie globale de 1 367,2 ha à travers les 21 communes de la wilaya, dont Ain El-Beida (168 projets) Touggourt (102), Ouargla (92), Nezla (89), Témacine (62), Méggarine (42) et El-Hadjira (31), a-t-il ajouté. Ils sont versés dans différents créneaux économiques, à savoir l'industrie (197 projets), la production de matériaux de construction (180), les services (103), l'industrie agroalimentaire (101), le tourisme (64), les travaux publics (59), le commerce (14) et le tourisme (15). Parmi ces investissements, figurent 92 projets en chantiers et 2 autres sont en phase de production, a-t-il relevé. Depuis sa création en 2011, le Calpiref de Ouargla a enregistré 973 dossiers approuvés sur un total de 2 128 dossiers déposés, dont 1 310 dossiers étudiés, selon ce responsable. S'agissant de l'attribution du foncier agricole,

cette opération est inscrite dans le cadre de l'application de la circulaire interministérielle n°108 du 23 février 2011 relative à la création de nouvelles exploitations agricoles et d'élevage. Elle concerne une superficie globale de 125 902 ha, répartie à travers la wilaya de Ouargla, a déclaré de son côté le directeur des services agricoles (DSA), Ahmed Zoubir. Il s'agit de 43 périmètres agricoles de 7 200 ha attribués aux 1 820 jeunes bénéficiaires et 116 325 ha mis à la disposition de 905 investisseurs, a ajouté la même source. Cette action vise, dans son ensemble, à donner un nouvel essor à l'investissement industriel ainsi que l'élargissement de la base productive agricole dans la wilaya et générer des emplois, notamment au profit de la main-d'œuvre locale, signale-t-on.

El Hadi K.

Règlement budgétaire

## La faible consommation des crédits due à l'exploitation des reliquats

**L**e ministre des Transports, Amar Ghoul, a affirmé samedi que la faible consommation des crédits relatifs au budget de l'équipement alloué au secteur pour l'année 2012 est due à «l'exploitation des reliquats des années précédentes», indique un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). Le ministre a précisé, lors d'une réunion tenue par la commission des finances et du budget de l'APN pour l'examen du projet de loi portant règlement budgétaire

2012, que la faible consommation des crédits est due à l'exploitation des reliquats des années précédentes et la non réception à temps des études techniques relatives au projets.

La consommation des crédits relatifs au budget de l'équipement est de 19,46% du budget global du secteur pour l'année 2012. S'agissant des dysfonctionnements dans le suivi des opérations d'équipements, le ministre a précisé que les réévaluations répétées ne signifiaient

pas forcément l'existence de dysfonctionnements dans la gestion des projets, ajoute le communiqué. A une question sur la double subvention attribuée à l'ETUSA, Ghoul a fait savoir qu'elle en a bénéficiée conformément à une décision interministérielle s'inscrivant dans le cadre de l'amélioration du service public. Pour ce qui est des postes vacants au ministère, M. Ghoul a expliqué que le gouvernement avait pris de nouveaux mécanismes pour faire face à ce pro-

blème, soulignant que les recrutements dans le secteur se font régulièrement chaque année. Les membres de la commission ont, par ailleurs, examiné les mesures devant être prises pour le développement du parc du transport public, le manque de formation et les retards des vols, insistant sur la nécessaire révision des tarifs de la billetterie de certains moyens de transport en vue de soutenir le tourisme local.

Adem K.

Pétrole

## «Les cours vont remonter», selon le ministre saoudien du Pétrole

**LE MINISTRE** saoudien du Pétrole, Ali al-Nouaïmi, s'est dit hier «convaincu» que les cours allaient remonter et a attribué l'effondrement des cours du brut au «manque de coopération» des pays non membres de l'Opep. «Je suis convaincu que les marchés pétroliers vont se rétablir et que les prix vont remonter», a déclaré Nouaïmi, dont le pays est membre de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), devant un Forum sur l'énergie réuni à Abou Dhabi.

Le ministre émirati de l'Energie, Suhail al-Mazroui, a pour sa part affirmé que l'excédent des pays producteurs non membres de l'Opep était à l'origine de la chute des prix. «Une des principales raisons (de la chute des prix) est la production irresponsable de certains producteurs hors de l'organisation de l'Opep», a accusé le ministre devant le forum. Les cours du pétrole ont perdu environ 50% depuis la mi-juin, affectés par l'abondance de l'offre, le renforcement du dollar et la faiblesse de la demande dans un contexte de ralentissement de l'économie internationale.

L'Opep a décidé, fin novembre, de garder son plafond de production à 30 millions de barils par jour (mbj), ce qui a largement contribué à la baisse des cours. Les recettes pétrolières assurent jusqu'à 90% des revenus de la plupart des pays du Golfe.

R. E.



## Biskra

# Une centaine d'artisans au Salon des dérivés du palmier dattier

■ Une gamme variée de produits extraits des dattes, comme le miel, la confiture, le vinaigre, l'alcool, la farine et les produits cosmétiques, est proposée aux visiteurs du salon qui sont également invités à découvrir des confiseries et autres friandises à base de dattes molles.

Par Hani T.

Le 4<sup>e</sup> Salon des produits dérivés du palmier dattier s'est ouvert samedi à la maison de l'artisanat de Biskra avec une riche exposition illustrant le savoir-faire d'une centaine d'artisans venus de plusieurs régions du pays.

Une gamme variée de produits extraits des dattes, comme le miel, la confiture, le vinaigre, l'alcool, la farine et les produits cosmétiques, est proposée aux visiteurs du salon qui sont également invités à découvrir des confiseries et autres friandises à

base de dattes molles ainsi que de nombreux articles et objets d'ornement à base de noyaux de dattes et de fibres de palme (chapeaux, cordes, couffins).

Divers autres produits artisanaux propres aux oasis des Ziban, comme les ustensiles traditionnels en poterie, sont exposés durant cette manifestation à l'occasion de laquelle une kheima géante a été dressée à proximité de la Maison de l'artisanat pour proposer aux visiteurs de siroter un thé à la menthe.

Pour Youcef Si El Abdi, coordinateur du salon et directeur de la chambre de l'artisanat et des



métiers, la manifestation est un espace de promotion des produits artisanaux et des savoir-faire des artisans oasiens. Des spectacles de chants et de danses folkloriques ont marqué l'ouverture du salon qui a drainé, dès son

inauguration, un public très nombreux. La manifestation qui dure six jours est organisée par la chambre de l'artisanat et des métiers avec le concours de la direction du tourisme et l'artisanat. H. T.

## Adrar

## 3<sup>e</sup> Festival national des échanges touristiques

Plus de 400 étudiants séjournent à Adrar, dans le cadre de la 3<sup>e</sup> édition du Festival national des échanges touristiques étudiants, lancée samedi à l'université d'Adrar.

Initiée sous le signe «Connaissance, découverte et communication», cette manifestation touristique estudiantine s'assigne comme objectifs la création d'un espace d'échange de connaissances entre étudiants et de leur faire découvrir les potentialités touristiques que renferme cette région du sud du pays, a indiqué le directeur des œuvres

universitaires d'Adrar.

Mohamed Seddiki a affirmé que toutes les dispositions ont été prises pour assurer la réussite de cette manifestation et un séjour «agréable» aux étudiants.

L'ouverture du festival, qui a eu pour cadre l'université africaine «Colonel Ahmed-Draya» d'Adrar, a donné lieu à une cérémonie colorée animée par des troupes de karkabou, en l'honneur des étudiants venus des wilayas de M'sila, Bouira, Jijel et Saïda.

Le programme de ce festival d'une dizaine

de jours prévoit des randonnées à travers des sites touristiques et archéologiques d'Adrar, des expositions d'artisanat, des pièces théâtrales, des récitals poétiques et des soirées artistiques animées par des troupes locales. Les invités de la wilaya d'Adrar n'ont pas manqué de manifester un large intérêt et une admiration aux atouts touristiques et aux paysages féériques dont jouit la région du Touat.

Said F.

## Habitat

## Souk Ahras se fixe pour objectif de régler la crise en 2015

La réalisation des différents projets d'habitat en cours dans la wilaya de Souk Ahras «réduiront vers la fin de 2015» le taux d'occupation par logement (TOL) à 4 personnes contre 6,2 en 1998, ont indiqué, samedi, les services de wilaya.

La mise à contribution dans cette wilaya d'entreprises nationales et étrangères «compétentes» permettra d'atteindre cet

objectif et de concrétiser dans de bonnes conditions le programme «très consistant» retenu pour le secteur de l'habitat dans cette wilaya où 5 100 logements publics locatifs (LPL) viennent d'être lancés à Souk Ahras, Sedrata et M'daourouch.

Pas moins de 4 000 autres unités se trouvent actuellement «en voie de parachèvement», outre 3 200 logements ruraux en

chantier, selon la même source.

Entre 1999 et 2014, 52 327 logements de différents types ont été réceptionnés dans la wilaya ramenant, à fin 2012, le TOL à 5,4 personnes, a-t-on également ajouté, notant que le prochain programme quinquennal, qui réserve 34 000 logements pour la wilaya, permettra de réduire, d'ici à 2016, de près de 85% la demande sur le logement

social.

Les services de la wilaya font part toutefois d'«importants retards» dans la mise en œuvre des projets de logements promotionnels aidés (LPA) en raison de «la faiblesse» du nombre de promoteurs, l'insuffisance des moyens financiers et la lenteur des procédures administratives.

Ali O.

## Hauts plateaux de l'ouest

## Huit projets de développement pour Tlemcen

Huit projets de développement destinés aux régions des hauts plateaux de la wilaya de Tlemcen ont été validés par le comité local pour la promotion de l'investissement privé, a-t-on appris samedi auprès du cabinet du wali.

Ces projets, pour lesquels 7 milliard DA seront injectés, ont été orientés vers les communes des hauts plateaux et des zones montagneuses, dans le souci de

donner une véritable impulsion au développement local et de mettre à niveau l'ensemble des régions de la wilaya, a-t-on indiqué de même source.

Les projets retenus touchant diverses filières économiques permettront de générer 600 postes d'emploi, a-t-on ajouté.

Ils portent sur la réalisation d'une unité de production d'équipements de kits d'énergie solaire d'une unité de régénéra-

tion des huiles usagées à El Aricha et d'une unité de lavage de sable dans la commune d'El Gor.

La commune de Terny verra la réalisation d'une unité de transformation de verre, d'une confiserie et de deux autres unités de confection et de textile alors que la commune frontalière de Béni Boussaid abritera une unité de transformation des algues nutritionnelles à fort dosage en pro-

téine et une unité de production de détergents bio.

Le comité local pour la promotion de l'investissement privé de Tlemcen a également examiné, lors d'une réunion récente présidée par le wali, les projets de réalisation de parkings à étages qui seront implantés dans les communes de Tlemcen et Chetouane, a-t-on ajouté de même source.

R. R.

## Justice

## Oran abritera la future école de formation des avocats

LA VILLE d'Oran abritera la future école régionale de formation des avocats, a annoncé samedi le bâtonnier M<sup>e</sup> Lahouari Ouahrani, lors d'une cérémonie d'intégration de 311 jeunes avocats.

L'opération relative à la réalisation de cette infrastructure évolue actuellement au stade du choix du site d'implantation au sein du groupement urbain d'Oran, a précisé M<sup>e</sup> Ouahrani dans une allocution prononcée devant la nouvelle promotion baptisée «Jacques Vergès», en hommage à la célèbre figure des prétoires. La future structure de formation accueillera les stagiaires des différents barreaux de la région ouest du pays, a indiqué le bâtonnier, lors de cette cérémonie tenue également en présence du président de la cour de justice d'Oran et du procureur général près la même instance. Trois établissements de formation similaires sont aussi programmés par la tutelle à travers les autres grands pôles judiciaires du pays (Alger, Constantine et Ouargla), a rappelé M<sup>e</sup> Ouahrani.

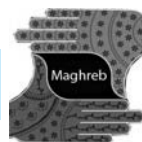
Le bâtonnier a fait part, en outre, du projet de création d'une structure spécifique au barreau d'Oran, appelée «Maison de l'avocat», consistant en un espace de séminaires pour les professionnels du droit. La nouvelle promotion d'avocats porte l'effectif du barreau d'Oran à plus de 5 300 «*robes noires*», a fait savoir M<sup>e</sup> Ouahrani en se félicitant de l'âge moyen de sa

composante, estimé à 27 ans, ce qui en fait l'un des plus jeunes à l'échelle nationale. Le nouveau contingent a été baptisé du nom de Jacques Vergès (1925-2013), en hommage à l'anticolonialiste et grande figure des prétoires, connu pour son rôle important au sein du collectif des avocats du FLN et ses démarches judiciaires en faveur de la moudjahida Djamilia Bouhired, condamnée à mort lors de la guerre de Libération nationale. «M<sup>e</sup> Vergès avait assisté à trois sorties de promotions au barreau d'Oran (2006, 2008 et 2010), durant lesquelles il s'était prêté volontiers aux questions des jeunes avocats stagiaires heureux de rencontrer un grand nom de la Révolution algérienne et des prétoires», a souligné le bâtonnier.

La cérémonie s'est tenue en présence de plusieurs responsables de barreaux algériens et étrangers, de cadres de la sûreté de la wilaya et de diplomates près les chancelleries étrangères à Oran.

Yanis D.





Messahel, ministre des Affaires maghrébines et africaines

# «L'Algérie poursuivra sa mission pour une solution politique en Libye»

■ «L'Algérie poursuivra sa mission pour une solution politique à la crise en Libye, en accompagnant les force vives libyennes qui œuvrent pour atteindre cet objectif», a affirmé samedi le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, dans un entretien à l'APS.

Par Slim H.

«L'Algérie poursuivra, en dépit de l'adversité, sa mission qui consiste à accompagner les forces vives libyennes ayant marqué leur disponibilité à œuvrer pour une solution politique à cette crise», a déclaré M. Messahel.

Il a souligné que les Libyens «sont les seuls habilités à définir les fondements et les contours de la solution politique, en dehors de toute forme d'ingérence étrangère», rappelant que l'Algérie «a toujours mis en garde contre les conséquences destructrices de la poursuite du cycle de violence sur le devenir du peuple libyen et sur la stabilité de la région».

M. Messahel a ajouté que l'Algérie, «tout en poursuivant son soutien aux efforts des Nations unies dans la recherche d'une solution politique à la crise, appelle au respect des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et exhorte les partenaires de la Libye à unir leurs efforts en vue de renforcer l'option du dialogue et de la réconciliation entre tous les Libyens».

Affirmant que l'escalade de la violence que connaît la Libye «constitue une source de grave préoccupation pour l'Algérie et les pays voisins», le ministre a relevé qu'«au regard de la simple donne géographique, cette crise ne saurait s'appréhender, pour nous, autrement qu'en termes de sécurité nationale». «Nous avons une dette à



Ph. : DR

l'égard du peuple frère libyen qui nous a soutenu durant notre guerre de Libération nationale», a affirmé le ministre.

«C'est sous ce double prisme qu'il faut situer les efforts constants et persévérants que nous développons pour aider les parties libyennes à sortir de la logique de la confrontation armée et à faire prévaloir la voie du dialogue pour parvenir à une solution politique de cette crise qui dure depuis plus de quatre années», a indiqué M. Messahel.

Il a souligné qu'une solution qui isolera les groupes terro-

ristes identifiés en tant que tels, «préservera l'intégrité territoriale, la cohésion nationale et permettra l'édification d'un Etat moderne et démocratique».

Invité à donner ses appréciations sur les derniers développements en Libye, M. Messahel a reconnu que «les derniers développements sur le terrain peuvent conduire à une dérive suicidaire de la Libye» et «vont à l'encontre des intérêts supérieurs du peuple frère libyen, qui comme tous les autres peuples du monde, aspire à vivre en paix». Il a ajouté que «ces déve-

loppements risquent, en effet, de provoquer le chaos qui ne profiterait, au bout du compte, qu'aux seuls groupes terroristes et au crime organisé transnational» qui ont, a-t-il relevé, «profité de l'instabilité de la Libye pour renforcer leur présence, mettant ainsi en péril la sécurité et la stabilité dans toute la région».

Dans ce contexte, M. Messahel a souligné que le retour à la stabilité en Libye et au Mali voisin «permettra de lutter efficacement contre le terrorisme et le crime organisé».

S. H./APS

## Mauritanie Paris appelle au respect des droits pour les militants antiesclavagistes

LA FRANCE a indiqué vendredi suivre «avec attention» la situation de militants anti-esclavagistes en Mauritanie, écroués depuis mi-novembre suite à une campagne de dénonciation de l'esclavage, et qui doivent être jugés prochainement. Huit militants de l'ONG Initiative pour la résurgence du mouvement abolitionniste (IRA) ont été inculpés et écroués mi-novembre, à la suite de manifestations liées à une campagne contre l'esclavagisme dans le sud du pays. Leur procès pour appartenance à une organisation non reconnue devait s'ouvrir jeudi à Rosso (sud) mais a été reporté d'une semaine après leur refus de comparaître en raison du «non-respect des droits de la défense». «La France suit avec attention la situation de Biram Dah Abeid (le président de l'ONG) et des militants de l'IRA», a déclaré le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Romain Nadal. Paris «rappelle son attachement à la liberté d'expression, d'association et de manifestation pacifique ainsi qu'au respect des droits de la défense et au droit à un procès équitable», a-t-il ajouté, avant d'«encourager» la Mauritanie à «poursuivre ses efforts en matière de lutte contre l'esclavage». Officiellement, l'esclavage a été aboli en 1981 en Mauritanie. Depuis 2007, les personnes reconnues coupables d'esclavagisme encouront des peines pouvant aller jusqu'à 10 ans de prison. Mais le phénomène perdure néanmoins, selon des ONG. Dans une résolution jeudi, le Parlement européen avait pour sa part «fermement» condamné le maintien en détention des militants et réclamé «leur mise en liberté immédiate» en dénonçant «des actes de répression de l'opposition politique et de la société civile». R. M.

## Lutte du peuple sahraoui

# Le Fretilin réitère son soutien pour l'objectif d'indépendance

Le SG du Front révolutionnaire du Timor Leste indépendant, D' Mari Alkatiri, a réitéré le soutien de son organisation à la lutte du peuple sahraoui pour le recouvrement de ses droits légitimes à la liberté et à l'indépendance, à l'issue d'une réception de l'ambassadeur de la RASD auprès du Timor, Mohamed Slama Badi.

«Depuis les années soixante-dix du siècle dernier, le Front Polisario et le Fretilin ont parcouru ensemble une lutte pour la libération, et nous allons continuer à se battre sur le même chemin jusqu'à la réalisation des aspirations du peuple sahraoui à la liberté et à l'indépendance», a affirmé M. Alkatiri.

D' Mari Alkatiri a également rappelé les liens historiques qui unissent le Timor oriental et la République sahraouie, soulignant la position constante du Timor oriental envers la lutte du peuple sahraoui pour son indépendance.

Les deux parties ont passé en revue les derniers développements de la question du Sahara occidental, en particulier

les obstacles dressés par le Maroc contre les efforts des Nations unies pour la recherche d'une solution juste et définitive au Sahara occidental, soulignant l'ampleur du mouvement de solidarité internationale avec la cause juste du peuple sahraoui, notamment la conférence de l'Eucoco à Madrid et la 5<sup>e</sup> conférence internationale sur les droits des peuples à la résistance : le cas du peuple sahraoui, organisée récemment à Alger.

## Le Président Abdelaziz reçoit le doctorat honorifique de l'université de Malte, basée à New York

Le président de la République, SG du Front Polisario, Mohamed Abdelaziz, a reçu vendredi un doctorat honoris causa de l'Université de Pro-Deo de Malte, basée à New York.

«C'est un grand honneur pour le peuple sahraoui d'obtenir cette reconnaissance exceptionnelle qui représente une

appréciation à sa résistance et ses sacrifices pour le respect des droits de l'homme et du droit international», a déclaré le président de la République, Mohamed Abdelaziz.

Pour sa part, le président du conseil de l'université qui été reçu vendredi par M. Abdelaziz, a déclaré que «le doctorat honorifique décerné au Président de la RASD est une reconnaissance à la lutte légitime du peuple sahraoui et une condamnation à l'occupation illégale marocaine du Sahara occidental».

Il a également rappelé le soutien des universitaires et intellectuels à travers le monde à la cause du peuple sahraoui.

## Une ONG australienne proteste contre le pillage des ressources sahraouies par Incitec Pivot

L'association australienne pour le Sahara occidental (AWSA) a organisé, jeudi à Melbourne, une protestation pour

dénoncer la complicité de la société australienne Incitec Pivot avec le Maroc dans le pillage illégal des richesses sahraouies.

L'association a profité de la tenue de l'assemblée générale annuelle de Incitec Pivot pour condamner le pillage illégal du phosphate des Sahraouis mené par la société en complicité avec l'occupant marocain.

Durant la réunion, les membres de l'association ont également posé des questions aux responsables de la compagnie concernant l'exploitation illégale des ressources naturelles du Sahara occidental, la dernière colonie en Afrique, et les violations des droits de l'homme perpétrées contre les civils dans les territoires occupés du Sahara occidental.

Il est à rappeler que plusieurs sociétés australiennes ont arrêté, en raison de la pression locale et internationale, de coopérer avec l'occupant marocain dans le pillage des ressources.

Fatah N./SPS





New York

# Deux policiers assassinés par balles dans leur voiture

■ Deux policiers ont été abattus samedi après-midi à New York dans leur voiture, tués par un homme seul qui s'est ensuite suicidé, un assassinat condamné «inconditionnellement» par Barack Obama.

Par Ali O.

«**J**e condamne inconditionnellement le meurtre aujourd'hui de deux policiers à New York. Deux hommes courageux ne rentreront pas chez eux ce soir retrouver leurs proches, et pour cela il n'y a aucune justification», a déclaré le président américain dans un communiqué.

«Aujourd'hui, je demande aux gens de rejeter la violence et les mots qui blessent et de préférer les mots qui guérissent», a ajouté Barack Obama. Les deux policiers - Wenjian Liu, marié depuis deux mois et Rafael Ramos - ont été tués par balles samedi après-midi à Brooklyn dans leur voiture, «assassinés» par un homme noir de 28 ans qui s'est ensuite suicidé, a annoncé la police de New York.

Le double meurtre, commis en plein jour dans la plus grande ville des États-Unis absorbée par les préparatifs de Noël, a choqué la population.

L'attaque a eu lieu dans le quartier de Bedford Stuyvesant, dans un contexte de manifestations à répétition à New York, après la récente décision d'un grand jury de ne pas poursuivre un policier impliqué dans la mort d'un père de famille noir, Eric Garner.

Le tueur, Ismaïl Brinsley, a tiré à plusieurs reprises à travers la fenêtre passager sur les policiers, qui étaient assis dans leur voiture de patrouille et n'ont pas eu le temps de sortir leur arme, les atteignant à la tête. «Ils ont été tués par balle, sans avertissement. Ils ont été purement et simplement assassinés», a déclaré, très ému, le chef de la police Bill Bratton, lors d'une conférence de presse, précisant



que le meurtrier, qui n'aurait pas de lien terroriste, était venu de Baltimore, à 300 km au sud de New York. Pourchassé par d'autres policiers alors qu'il s'enfuyait à pied, il a mis fin à ses jours sur un quai de métro à proximité, a ajouté le chef de la police. Selon Bratton, il avait auparavant posté sur les réseaux sociaux des commentaires très hostiles à la police. Il y mentionnait Eric Garner et Michael Brown, un jeune Noir tué par la police à Ferguson (Missouri) en août, selon les médias locaux.

Le double meurtre a profondément traumatisé la plus importante force de police des États-Unis,

dont deux membres avaient déjà été attaqués le 24 octobre par un homme armé d'une hachette. Le maire de New York Bill de Blasio, démocrate dont les relations sont difficiles avec sa police, a lui aussi dénoncé samedi soir un «assassinat ressemblant à une exécution». «Notre ville tout entière a été attaquée par cet individu haineux», a-t-il dit. De nombreux policiers des différents commissariats de New

York ont exprimé leur choc sur Twitter, envoyant condoléances et prières aux familles des victimes. Le meurtrier avait aussi blessé par balle samedi matin son ex-petite amie à Baltimore, avant de partir pour New York, a indiqué M. Bratton. Il a expliqué que Brinsley utilisait apparemment le compte Instagram de la jeune femme pour ses commentaires hostiles à la police. Ce double meurtre inter-

vient dans le contexte tendu de l'affaire Eric Garner, et après la mort d'un autre Noir non armé, tué dans la cage d'escalier obscure d'une HLM de Brooklyn le 20 novembre par un policier débutant. Bratton avait reconnu que la victime, Akai Gurley, était complètement innocente.

Eric Garner, soupçonné de vente illégale de cigarettes, était lui mort en juillet dernier lors d'une interpellation musclée à Staten Island, l'un des arrondissements de New York. Au début du mois, un grand jury a estimé qu'il n'y avait pas lieu de poursuivre le policier vu sur une vidéo amateur comprimer le cou d'Eric Garner pour le faire tomber à terre. De nombreuses manifestations ont eu lieu à New York depuis la décision du grand jury, ainsi que dans d'autres villes américaines. La dernière à New York a eu lieu vendredi soir. Le pasteur Al Sharpton, figure des droits civiques, très proche des familles Brown et Garner, a dénoncé samedi soir toute association entre la mort des policiers et l'affaire Garner. «J'ai parlé avec la famille Garner et nous sommes scandalisés par les informations sur la mort des policiers à Brooklyn. Toute utilisation du nom d'Eric Garner ou Michael Brown, en relation avec toute violence ou meurtre de policier est répréhensible et va contre la poursuite de la justice dans ces deux affaires», a-t-il écrit dans un communiqué.

A. O.

## France

### Attaque supposée islamiste d'un commissariat

**J**eune homme au physique athlétique, l'agresseur des policiers de Joué-lès-Tours abattu samedi par les forces de l'ordre, s'était récemment converti à l'islam, affichant sur son compte Facebook le drapeau du groupe jihadiste État islamique (EI). «Allahou Akbar»: c'est après avoir crié «Dieu est le plus grand», en arabe, que Bertrand Nzohabonayo, un Français né il y a une vingtaine d'années au Burundi - un pays majoritairement chrétien - a blessé violemment, à l'arme blanche, trois policiers, dont les jours ne sont pas en danger.

Converti à l'islam, habitant Joué-lès-Tours, mais «naviguant» entre les domiciles de membres de sa famille, selon le procureur de la République de Tours, Bertrand Nzohabonayo, était connu pour des petits actes de délinquance. En revanche, il «n'était pas fiché pour des activités à caractère terroriste», a souligné samedi le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, au terme d'un déplacement au commissariat de Joué-lès-Tours. Mais le compte Facebook du jeune homme, qui avait pris le prénom de Bilâl lors de sa conversion à l'islam, selon un de ses proches sous couvert d'anonymat, affiche le drapeau du groupe jihadiste État islamique (EI). Plusieurs textes et slogans inspirés de l'islam radical apparaissent aussi sur cette page.

Son frère est par ailleurs connu pour ses positions radicales, ayant un temps envisagé de partir en Syrie avant de renoncer, selon une

source proche de l'enquête. Il se trouve actuellement à l'étranger, selon une autre source.

Le parquet antiterroriste s'est rapidement saisi de l'affaire et devra déterminer si Bertrand Nzohabonayo a agi de sa propre initiative ou dans le cadre d'une action organisée, sachant que l'EI encourage les candidats au jihad à lancer des attaques contre les «infidèles», militaires, policiers ou même civils. La France avait été nommément citée comme cible par l'EI après le début des frappes françaises en Irak, et de tels appels sont régulièrement relayés dans des vidéos du groupe jihadiste.

«C'est clair que quand il y a un individu qui attaque un commissariat, en criant «Allahou Akbar», il y a de quoi se poser la question de savoir s'il a agi seul (ou) s'il a agi sur ordre», a expliqué le procureur de Tours, Jean-Luc Beck. «Et tout ça, c'est le parquet spécialisé qui pourra mieux que personne le faire».

Selon les premiers éléments de l'enquête, Bertrand Nzohabonayo n'a laissé ni lettre, ni message, a souligné le procureur.

Sur les photos de lui qui circulent sur les réseaux sociaux, on distingue un jeune souriant, au crâne rasé et au collier de barbe noire fourni mais sans moustache.

L'agression a créé la stupeur dans la commune de 36 000 habitants située en banlieue de Tours.

L'agresseur des policiers est décrit par un de ses anciens éducateurs sportifs comme un garçon

calme, plutôt réservé. «Quand il est arrivé au club de foot, en provenance de la région parisienne, il devait avoir 16-17 ans. Il a voulu arbitrer, ce qui n'est pas si fréquent à cet âge-là. Il était épris de justice», s'étonne cet homme qui souhaite conserver l'anonymat.

Le jeune homme dégageait de la «puissance physique», commente son ancien entraîneur à un correspondant de l'AFP. «Il avait une démarche particulière, avec les jambes arquées», poursuit-il, tout en restant dubitatif quant à son engagement radical : «Nous le voyions parfois à la mosquée. Mais il n'avait pas poursuivi dans le foot, ni dans l'arbitrage, pour une raison que j'ignore.»

Plusieurs personnes rencontrées près du domicile de sa soeur, un petit bâtiment HLM de quatre étages plutôt propre dans le quartier populaire de la Rabière, refusent de croire à la thèse de l'agression islamiste. «Ce n'est pas à l'image de notre ville. Nous avons réussi à tisser le dialogue et l'entente entre les communautés», assure Ahmed Moussaoui, un retraité qui préside l'association de quartier Rapprochement culturel et solidarité.

Les rapports entre la police et les jeunes Jocondiens sont parfois conflictuels, comme l'avait montré l'interpellation musclée, en août 2013, d'un automobiliste, suscitant une enquête de l'IGPN à la suite de la publication d'une vidéo de l'arrestation. L'automobiliste a été condamné en juin dernier à trois mois de prison.



## Points chauds

### Précipitation

Par Fouzia Mahmoudi

**S**i les Américains affirment depuis plusieurs jours par la voix même de leur président Barack Obama que le piratage ultramédiatisé de Sony est un fait nord-coréen, aucune preuve soutenant cette théorie n'a pour le moment été dévoilée. Certes, la raison du piratage semble être la diffusion d'un film mettant en scène un complot visant à assassiner Kim Jong-un, le leader de la République communiste. Toutefois, Pyongyang a immédiatement réfuté les accusations américaines affirmant n'avoir rien à voir avec la «mésaventure» subie par Sony, tout en se disant satisfait de la non-diffusion d'un film que le régime nord-coréen a officiellement condamné. Or, c'est bien cette réfutation qui détonne aujourd'hui, tant la Corée du Nord nous avait habitués à la vantardise et à l'étalage de ses capacités de nuisances comme elle le fait depuis plusieurs années avec son arsenal nucléaire. Ainsi, la provocation, parfois à outrance fait partie de l'ADN du ce régime communiste, pourquoi donc aujourd'hui, refuserait-il de prendre le crédit d'une opération dont il aurait toutes les raisons de se targuer. Pourtant, côté américain, il ne semble faire aucun doute que Pyongyang soit responsable, de nombreux politiques ayant suivi la voie d'Obama et s'étant empressés de critiquer l'agression télé-guidée par Kim Jong-un. Le sénateur républicain et ancien adversaire d'Obama à la présidentielle en 2008, John McCain, qui va présider en janvier la très puissante commission des Forces armées du Sénat, avait qualifié vendredi matin cette attaque informatique d'«acte de guerre». Or, les seuls éléments que le FBI a été en mesure de présenter sont des correspondances «importantes» entre les infrastructures de ce piratage et celles utilisées dans d'autres attaques directement attribuées à Pyongyang, ainsi que des «similarités» dans les outils employés contre SPE et une attaque des Nord-Coréens en mars 2013 contre des banques et des médias de Corée du Sud. Peut-être les Américains possèdent-ils d'autres éléments qu'ils ont préférés ne pas dévoiler, mais cela n'explique pas le refus de Pyongyang d'admettre sa responsabilité, alors que l'on ne pourrait rêver d'une meilleure façon de faire un pied de nez aux Américains. Reste à savoir désormais quelle «riposte» qu'a promise Obama à l'encontre de la Corée du Nord et surtout quelle sera la réaction de Pyongyang.

F. M.





## Festival de musique andalouse et des musiques anciennes

# Une ouverture de haute facture

■ Le 9<sup>e</sup> Festival international de musique andalouse et des musiques anciennes s'est ouvert samedi soir à la salle Ibn Zeydoun de l'Office Riadh El Feth, avec un brassage culturel algéro-hispano-chinois qui a mêlé des airs du terroir algérien au flamenco espagnol et à des musiques traditionnelles de Chine.

Par Abla Selles

Trois formations de styles musicaux différents se sont succédé sur la scène de la salle Ibn Zeydoun de l'Office Riadh El Feth, donnant lieu à la soirée inaugurale du Festival international de la musique andalouse et musiques anciennes.

Devant un public très nombreux, la cantatrice algérienne Beihdja Rahal, accompagnée par l'Ensemble régional d'Alger dirigé par Mokdad Zerrouk, a été la première à se produire, interprétant Noubet Lemdjenba, dans le mode Zidène et ses différentes déclinaisons rythmiques et variations mélodiques.

Touchiya Zidène en prélude, suivie des pièces – dans leurs mouvements respectifs – M'Seddar *Qoum Ya Habibi*, B'Taïhi *Qalbi Hassel*, Derdj *Es'Ealtek Ya Badie Ech'Chabab*, Insiraf *Bittou Aâchaqou* (2<sup>e</sup> par-

tie), et Kh'Lass *Ya Toura In Kan Taâoud Ayamna*, ont constitué le programme de la chanteuse à la voix pure, longtemps applaudie par le public.

La deuxième partie de la soirée a permis à l'assistance d'apprécier Juan Carmona et son Quartet dans un répertoire dans le genre flamenco-jazz, où les parfums de l'Andalousie se sont généreusement ouverts aux musiques du monde, dans des pièces de haute musicalité et aux rythmes composés, à l'instar d'Alchemya, Africando, ou encore Sombra Em La Panede.

Accompagné par un percussionniste, un bassiste, ainsi qu'un flûtiste et organiste, Juan Carmona, incontestablement parmi les plus grands guitaristes actuels au monde, a brillé de maîtrise, dans une randonnée aux nuances multiples, durant laquelle toutes les techniques requises pour une prestation plei-



ne à la guitare ont été passées en revue. Six musiciens dont deux femmes représentant la troupe chinoise «Sounds of China», ont ensuite foulé le plancher de la scène pour la dernière partie de la soirée, avec un répertoire des plus traditionnels, fidèle aux gammes pentatoniques caractérisant le genre musical de l'Asie orientale et empreint de modernité

dans ses formes esthétiques. Les pièces, *Danse of The Golden Snake*, *Blooming Flowers and Full Moon*, *Erhu Lead Quicksand*, *Horse Racing*, *Rhyme Of Han River*, *Puzzle Tune*, *Reminiscences of Yunnan* et *Ambush on All Sides*, ont constitué le programme de Sounds of China.

Outre l'Algérie représentée par

huit Associations régionales et l'Ensemble national de musique andalouse, 13 pays d'Afrique, d'Europe et d'Asie participent au 9<sup>e</sup> Festival international de musique andalouse et des musiques anciennes.

A.S.

## Festival national de la musique et de la chanson amazighes

### Tamanrasset au rythme des couleurs et sonorités

Le coup d'envoi de la 7<sup>e</sup> édition du Festival national de la musique et de la chanson amazighes a été donné samedi après-midi à Tamanrasset, dans une ambiance riche en couleurs et sonorités, a-t-on constaté. L'ouverture de cette manifestation culturelle a été marquée par l'organisation, au théâtre communal, d'un gala artistique animé par des vedettes de la chanson targuie dont Khoulen et Badi Lalla, diva du genre Tindi, ainsi que par des troupes locales et celle d'El-Djorf de Tébessa et du poète Adjla, originaire de l'Ahaggar.

Le représentant du ministère de la Culture et commissaire du festival, Karim Arib, a indiqué que la ville de Tamanrasset constitue, à travers l'organisation de cette manifestation, le point de convergence des vedettes de la chanson amazighes, rappelant les objectifs du festival, à savoir la valorisation et la promotion de la musique et de la chanson amazighes en créant l'émulation entre artistes.

A l'ouverture de la manifestation, le wali

de Tamanrasset, Mahmoud Djamâa, a estimé que celle-ci traduit la diversité du patrimoine culturel et artistique algérien et constitue une «occasion de rapprochement et de raffermissement des liens entre jeunes Algériens».

Cette édition regroupe des troupes d'expression amazighes dans les genres targuie, kabyle, chaoui, mozabite et chenwi, de diverses wilayas du pays, ainsi que des vedettes de la chanson amazighes, ont indiqué les organisateurs.

Des soirées artistiques dans les genres musicaux traditionnels seront, à cette occasion, animées dans la région de Tahabourt, distante d'une dizaine de km de la ville de Tamanrasset, par des troupes locales de Tindi, et celles d'El Djorf de Tébessa et Idhabeln de Kabylie, qui devront gratifier le public de chants des Aurès et du Djurdjura. Outre des soirées artistiques prévues dans la région frontalière d'In-Guezzam avec la participation des troupes de Tindi, de

Tifaouine du Chenwa et celle de Tafat de la Kabylie, le programme contient aussi la projection, à la maison de la culture de Tamanrasset, du film sur l'héroïne Lella Fatma N'soumer, suivie d'un débat en présence du réalisateur, Belkacem Hadjadj.

Le commissaire du festival a indiqué à la presse que le programme de cette manifestation, coïncidant avec les vacances scolaires d'hiver, prévoit également des communications sur le patrimoine lyrique amazigh et la situation des musiques et chansons amazighes, entre authenticité et modernité, à animer par des chercheurs et hommes de culture.

Il a indiqué que cet événement sera mis à profit pour la prospection de nouveaux talents artistiques amazighes, l'échange et la création d'un cadre d'émulation entre participants en vue de promouvoir ce legs artistique algérien et, ainsi, préserver un pan entier de l'identité nationale.

M.K.

## Cinquante ans après sa mort

### Vibrant hommage rendu à cheikh Larbi Bensari

Les manifestations culturelles et artistiques commémorant le 50<sup>e</sup> anniversaire de la mort du doyen de la chanson andalouse, cheikh Larbi Bensari, ont débuté samedi à la maison de la culture «Abdelkader-Alloula» de Tlemcen.

Ce programme, initié par la maison de la culture et qui s'étalera jusqu'au 25 décembre en cours, comporte une exposition de photos et de documents d'archives mettant en exergue le parcours artistique de Larbi Bensari et des instruments de musique traditionnels utilisés par son orchestre dans différentes occasions, dont le rebab et le luth.

La projection de documentaires sur les soirées artistiques animées par le chantre de la musique andalouse, l'animation de soirées artistiques par des associations culturelles et l'orchestre de musique andalouse de Tlemcen, sont les autres volets de ce programme.

En outre, une table ronde sera animée par des enseignants et des chercheurs sur le parcours artistique de cheikh Larbi Bensari et son rôle dans la préservation du patrimoine musical, ses voyages et déplacements dans certains pays amis et frères et l'œuvre de son fils aîné Redouane à poursuivre son

parcours artistique.

Né à Tlemcen en 1863 et décédé le 24 décembre 1964, Larbi Bensari est un symbole de la musique ayant occupé, 80 ans durant, la scène de la musique andalouse se frayant une notoriété en Algérie et dans le Maghreb arabe.

Il a participé à plusieurs festivités internationales pour représenter l'Algérie, dont le congrès de la musique arabe au Caire en 1932. Son fils Redouane (1941-2002) jouissait d'un grand talent dans les noubas et les Maqamate.

F.H.

#### RENDEZ-VOUS culturels

**Centre des activités culturelles Agha**  
Jusqu'au 25 décembre : Exposition de gravures sur bois «Mon amour pour La Casbah et l'art», par l'artiste Dalila Boualem.

**Musée national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie**  
Jusqu'au 31 décembre : Exposition des artistes calligraphes Taleb Mahmoud et Kour Noureddine.

**Musée d'art moderne et contemporain d'Alger**  
Jusqu'au 31 janvier 2015 : 6<sup>e</sup> Festival international d'art contemporain.

**Palais de la culture Moufdi-Zakaria**  
Jusqu'au 31 janvier 2015 : 7<sup>e</sup> édition du «Salon d'automne» des arts plastiques.

**Galerie d'art Couleurs et Patrimoine**  
Jusqu'au 10 janvier 2015 : Expo-vente collective sur le thème «Une palette de couleurs».

**Institut français d'Alger (Alger-Centre)**  
Jusqu'au 23 janvier 2015 : Exposition «L'Algérien et la Grande Guerre-Eclats de vie. Grand rendez-vous centenaire de la guerre 14/18», réalisée par les élèves du LIAD.

**Musée public national du Bardo**  
Jusqu'au mois de mars 2015: Exposition «Pouvoirs des perles d'Afrique» (collection de Tonia Marek).



## Coup-franc direct



### Le Maroc et l'Ebola

Par Anouar M.

Même si le Maroc avait soutenu mordicus qu'il ne pouvait pas abriter la CAN 2015 en raison du virus Ebola qui envahit l'Afrique et qui risque de se propager dans son pays, n'empêche qu'il y a toujours des zones d'ombre. En effet, est-il normal que la Guinée qui est le seul pays qualifié à la CAN qui est touché par Ebola veuille se préparer au Royaume chérifien ? Il faut savoir aussi que ce dernier avait joué tous ses matchs pour le compte des éliminatoires au Maroc aussi. Tout cela montre que quelque chose d'extra sportif se cache derrière le refus du Maroc d'accueillir la Coupe d'Afrique des Nations et pour cause ils sont prêts à accueillir la Guinée et pas toutes les équipes du continent, même ceux-ci ne sont pas touchés contrairement à lui par le virus Ebola. Indépendamment des sanctions qu'elle devrait infliger au Maroc, la CAF devrait établir une enquête pour connaître les véritables raisons qui ont fait que ce pays se refuse d'abriter la compétition africaine surtout qu'il a mis la Confédération dans une situation très difficile en l'obligeant à trouver rapidement un autre pays pour prendre le relais dans la précipitation, ce qui risque d'influer sur le niveau de la compétition.

A. M.

## Ligue 2 Mobilis L'USMB reprend la main

L'USM Blida vainqueur en déplacement contre l'O Médéa dans le derby de la Mitidja (2-1) a repris seule les commandes du Championnat d'Algérie de Ligue 2 Mobilis de football devant ses deux nouveaux dauphins, l'US Chaouia et la JSM Béjaïa qui ont renoué avec le succès lors de la 14<sup>e</sup> journée.

Les Blidéens ont confirmé leur excellente forme du moment en allant battre le rival de toujours l'O Médéa (2-1). Pourtant, les choses ont mal commencé pour les hommes de Kamel Mouassa, menés au score à la demi-heure de jeu sur une réalisation de Boulaouidat. Mais en seconde période, les partenaires de Melika ont renversé la situation en inscrivant deux buts par Bouharbit (60') et Maroci (90'+4 s.p.). A la faveur de cette victoire, l'USM Blida compte trois points d'avance sur ses deux poursuivants, la JSM Béjaïa et l'US Chaouia. La



JSM Béjaïa sans entraîneur en chef depuis le départ de Mustapha Heddane, a renoué avec la victoire en Championnat en s'imposant non sans mal contre le RC Relizane sur une réalisation de Zeghli (11'). Une précieuse victoire pour les partenaires de Sid Ali Yahia-Cherif une semaine après leur qualification contre le CABB Arréridj (5-4) en Coupe d'Algérie. De son côté, l'US Chaouia a disposé difficilement de l'USMM Hadjout dans un match intense (1-0). Les hommes de Moussa Bezzaz ont

marqué l'unique but de la rencontre par Goumidi à la 38<sup>e</sup> minute. En revanche, l'ex-leader, le MC Saïda, a essuyé un nouveau coup d'arrêt à domicile en concédant le nul sur sa pelouse devant l'AS Khroub (0-0) laissant passer ainsi une belle occasion de renouer avec le succès après deux contre-performances.

## Tour d'Al-Zubarah de cyclisme Laâgab remporte la 2<sup>e</sup> édition



Le cycliste algérien Azeddine Laâgab sous le maillot de l'équipe nationale a remporté la 2<sup>e</sup> édition du Tour international d'Al-Zubarah (Qatar) à l'issue de la 3<sup>e</sup> étape disputée samedi entre Lekhwiya et Al-Zubarah.

Laâgab termine à la première place du classement général avec un total de 8h 20' 52" suivi du Slovène Kristjan Fajt de la formation «Adria Mobil» (8h 21' 06"). Martin Weiss de l'équipe nationale autrichienne complète le podium avec 8h 21' 17".

Au classement de la 3<sup>e</sup> étape courue sur une distance de 122,6 km, le coureur algérien a pris la 20<sup>e</sup> place avec le temps de 2h 45' 01"

pour une vitesse moyenne de 44,644 km/h à 15 secondes du vainqueur, l'émirati Youssef Mirza Bani-Hammed de la formation «TGG Team Giant». Plus de 70 coureurs issus de 14 formations dont sept équipes nationales (Algérie, Qatar, Autriche, Koweït, Emirats arabes unis, Ouzbékistan, Bahreïn) ont pris part à cette 2<sup>e</sup> édition du Tour international d'Al-Zubarah. La précédente édition du Tour d'Al-Zubarah a été remportée par le coureur émirati Youssef Mirza Bani-Hammed. La participation algérienne à cette édition a servi de préparation aux Championnats d'Afrique sur route et sur piste, prévus le mois de février prochain en Afrique du Sud.

# Ligue 1 Mobilis (14<sup>e</sup> journée) L'USMH tenue en échec

L'USM El Harrach, tenue en échec par la JS Kabylie (0-0) a raté une belle occasion de creuser l'écart sur l'USM Alger, piégée la veille sur sa pelouse par l'ASM Oran (1-2), lors de la 14<sup>e</sup> journée du Championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis de football, tandis que le MO Béjaïa a réalisé une bonne opération en s'imposant sur le terrain du MC El Eulma (2-1), se hissant ainsi à la deuxième place.



Les Harrachis laissent passer une belle occasion

Anouar M.

L'USMH n'a pas réussi à remporter sa neuvième victoire de la saison en se contentant d'un nul blanc face à la JSK, le premier de la saison pour les hommes de Abdelkader Yaich en 14 matches. En dépit de quelques occasions de part et d'autre, aucune équipe n'est parvenue à trouver la faille. Un score de parité qui permet toutefois aux Harrachis de s'emparer de la première place avec une longueur d'avance sur ses deux poursuivants directs : le MO Béjaïa et l'USM Alger.

Le MOB qui restait sur une amère défaite sur sa pelouse face à l'ex-leader l'USM Alger (0-1) s'est bien remis en s'imposant hors de ses bases contre le MCEI Eulma grâce à un second but de Chettal inscrit dans le temps additionnel suite à une bévée monumentale du gardien. Pourtant, les hommes de Azzedine Ait Djoudi ont été les premiers à ouvrir la marque par le baroudeur Hamiti à la 72<sup>e</sup> minute.

Mais la réaction du MOB a été rapide avec une égalisation de Banouh (75) avant que Chettal n'offre les trois points de la victoire à son équipe. Une sixième victoire du MOB qui propulse le club à la deuxième place en compagnie de l'USM Alger, le grand perdant de cette journée après sa surprenante défaite sur son terrain fétiche de Omar Hamadi face à l'ASM Oran (1-2).

Les Usmistes qui restaient sur une belle série de six victoires de rang toutes compétitions confon-

dues, ont été battus par une bonne équipe oranaise bien organisée qui n'avait plus gagné depuis la septième journée. Djamaoui (56') et Belkabilia (60') ont été les bourreaux de l'USMA qui avait réduit la marque par le Malgache (63). C'est la quatrième défaite de l'USMA cette saison et la seconde sur son terrain après celle essuyée face à l'USMH.

De son côté, le MC Oran a laissé filer une bonne opportunité de se rapprocher un peu plus du trio de tête après le nul concédé sur le fil sur son terrain face à la lanterne rouge le MC Alger (1-1).

Les Hamraoua qui ont mené au score depuis la 24<sup>e</sup> minute sur une réalisation de El Arbi ont été rejoints à la marque par les Vert et Rouge à l'ultime minute de la partie sur un penalty de Gourmi. Avec ce résultat nul, le MCO reste scotché à la sixième place à cinq longueurs du premier.

La journée est marquée également par le nul concédé par l'USM Bel-Abbès à domicile face à la JS Saoura (1-1). Les «Sudistes» ont ouvert la marque par Aoudou mais les locaux emmenés par l'expérimenté Hocine Achiou, l'auteur du but égalisateur à la 38<sup>e</sup> minute.

Dans le bas du classement, le MC Alger a engrangé un précieux point de son déplacement à Oran face au MCO (1-1) mais reste lanterne rouge à trois unités de l'avant-dernier l'ASO Chlef qui s'est inclinée face au NA Hussein Dey (1-0) dans un match entre mal classés.

Une victoire, la quatrième de la saison des Sang et Or qui sont désormais 14<sup>e</sup> avec 5 points d'avance sur le dernier. De son côté, le RC Arbaâ s'est donné un peu d'air en disposant du CR Belouizdad (2-0) grâce à des réalisations de Yettou (11') et Derfelou (46').

La dernière rencontre de cette journée se déroulera ce dimanche entre le CS Constantine (22 points) et l'ES Sétif (21pts). Un match qui intéresse le haut du classement.

A. M.

### Résultats et classement

USMA-ASMO	1-2
NAHD-ASO	1-0
USMH-JSK	0-0
RCA-CRB	2-0
MCO- MCA	1-1
MCEE- MOB	1-2
USMBA-JSS	1-1

	Pts	J
1. USM El-Harrach	25	14
2. MO Béjaïa	24	14
3. USM Alger	24	14
4. CS Constantine	22	13
5. ES Sétif	21	13
6. MC Oran	20	14
7. USM Bel-Abbès	19	14
8. ASM Oran	18	14
9. JS Kabylie	18	14
10. MC El-Eulma	17	14
11. CR Belouizdad	17	14
12. RC Arbaâ	17	14
13. JS Saoura	17	14
14. NA H. Dey	16	14
15. ASO Chlef	14	14
16. MC Alger	11	14

## JS Kabylie

### Alain Geiger ne veut pas revenir

L'entraîneur suisse, Alain Geiger, a nié samedi avoir été contacté par la JS Kabylie (Ligue 1 algérienne de football) pour succéder au Français François Ciccolini, qui a annoncé son départ de la barre technique du club kabyle.

Geiger, qui avait déjà entraîné les Canaris en 2010-2011, et avec lesquels il avait disputé le dernier carré de la Ligue des champions africaine, a été annoncé par la presse nationale comme étant «très proche» de la JSK. «Je n'ai aucun contact avec la JSK. Certes, ça fait un mois qu'on m'a appelé pour me proposer de diriger l'équipe, mais je dois préciser



qu'à l'époque le contact s'est fait avec un agent, pas avec le président du club, raison pour laquelle je ne lui ai pas donné d'importance», a déclaré le technicien helvétique rencontré dans le grand stade de Marrakech en marge de la finale de la Coupe du monde des clubs à laquelle il assiste en tant que consultant de la Fédération internationale de football (Fifa). «Depuis que j'ai quitté le MC Alger, à la fin de l'année 2013, j'ai décidé de prendre du recul. Je suis toutefois prêt à revenir sur les terrains.

Ça pourrait être en Algérie tout comme ailleurs», a ajouté Geiger.



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

## Procès aujourd'hui de 41 terroristes

### Droukdel, le chef d'Aqmi, parmi les accusés

41 MEMBRES de l'Organisation terroriste «Al-Qaida au Maghreb islamique» (AQMI), dont Abdelmalek Droukdel, auteurs de plusieurs assassinats lors des années 1990 à Alger et Boumerdès, seront jugés lundi par le tribunal criminel d'Alger, a-t-on appris dimanche auprès du parquet. Les victimes visées par les terroristes d'Aqmi appartenaient au corps des services de sécurité et de l'Armée populaire nationale (ANP), qui ont été assassinés lors d'embuscades à Alger, et dans la wilaya de Boumerdès.

Parmi les 41 mis en cause, 26 sont en fuite, dont l'émir d'Aqmi, Abdelmalek Droukdel et Gouri Abdelmalek, qui a été déjà condamné en 2012 à la peine capitale pour assassinats et enlèvements avec demande de rançon en 2009 dans la wilaya de Boumerdès. Gouri Abdelmalek, actuel chef de la katiba «Djound Allah» activant dans la région du Centre et de ses environs avait fait allégeance à l'organisation auto-proclamée «Etat Islamique» («Daech»). Adoui Walid, un des accusés dans cette affaire, a été arrêté en 2011 à son domicile à Hussein Dey. Il s'apprêtait alors, selon l'arrêt de renvoi, à exécuter une opération suicide à la ceinture d'explosifs. Cet accusé avait divul-

gué aux services de sécurité les noms de ses complices dont l'un d'eux a été abattu dans une cache de terroristes à Corso. Parmi les accusés détenus se trouve Chrik M'hamed et Walid Khaled, qui ont été arrêtés lors d'une embuscade à Bachdjarrah à Alger. Ils étaient en possession d'armes et de bombes artisanales.

Walid Khaled se préparait alors à exécuter une opération kamikaze. Ces présumés terroristes appartenaient à «la Katiba El Feth», affiliée au Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), dirigée par Droukdel Abdelmalek, et qui activait sur les hauteurs de Bouzegza, dans la commune de Keddara (W. Boumerdès).

Les accusés doivent répondre des chefs d'inculpation «d'homocides volontaires avec préméditation et guet-apens, adhésion à un groupe terroriste armé dont le but est de semer l'effroi au sein de la population et créer un climat d'insécurité», selon le rôle des affaires criminelles de 2014. Ils doivent aussi répondre à d'autres chefs d'inculpation dont «l'atteinte à la sécurité des citoyens, apologie des actes terroristes et financement d'un groupe terroriste armé».

Ghani Safsaf

## Affaire du meurtre et cambriolage dans un appartement à Aïn-Taya

### Le principal accusé condamné à la peine capitale

LE TRIBUNAL criminel, près la cour de Boumerdès a dans son audience d'hier une affaire de meurtre et cambriolage dans un appartement à Aïn Taya. Un crime des plus atroces commis contre un vieil homme qui vit ses beaux jours avec sa compagne dans une paisible localité balnéaire de l'est de la capitale. Les tenants et les aboutissants de l'affaire remontent au 6 novembre 2013 à Aïn-Taya, lorsque l'accusé, Hadj Ali Mohamed Nassim, alors âgé de 35 ans, sportif, forte corpulence, a planifié une opération de cambriolage dans un appartement situé non loin de son domicile où réside un couple de personnes âgées. Lequel, avant de commettre son méfait, a asséné de plusieurs coups (25) de couteaux dans diverses parties du corps du vieil homme et s'emparer des bijoux qui étaient dans la chambre à coucher. Pour dissimuler son forfait et éliminer toutes les traces du crime, l'accusé a mis le feu dans le salon avant de prendre la fuite par l'escalier. Il a fallu l'intervention des voisins et des sapeurs pompiers pour maîtriser le feu. Sur les lieux, les enquêteurs de la police criminelle ont récupéré une chaussure tachée de sang et aussi relevé des traces de sang, de pas, dans l'escalier. Ce n'est que quelques jours après que l'accusé eut sollicité C.Hichem, un jeune businessman pour lui proposer les produits volés à 12 millions de centimes. Ce n'est qu'après moult recherches et les rapports des analyses de laboratoire que le criminel a été identifié. En fuite, un bulletin de recherche a été trans-

mis à toutes les brigades nationales. Ce n'est que quelques mois après que ce dernier a été arrêté à la frontière algero-marocaine, alors qu'il a tenté de regagner le pays. A la barre, l'accusé a reconnu qu'il n'avait nullement l'intention de tuer la victime qu'il respectait beaucoup. Il a déclaré qu'il est entré dans l'appartement avec son autorisation pour lui remettre son CV pour un emploi. Selon ce dernier, l'affaire a pris une autre tournure lorsque la victime aurait voulu abuser de lui et toucher à son honneur. Certes, je l'avais blessé mais nullement l'intention de le tuer. Je ne suis pas un cambrioleur, ni un criminel. Si vraiment j'étais un voleur, j'aurais pris aussi l'argent. «Et les bijoux pourquoi ils ont été emportés ?», lancera le procureur général à l'adresse de l'accusé.

Le procureur général dans son réquisitoire a relaté les faits du crime tels qu'ils se sont déroulés. Il a prouvé que le crime est bel et bien commis dans des conditions atroces pour que l'accusé s'accorde des soirées dans des bars et des cabarets avant de regagner l'Espagne via le Maroc. C'est un crime délibéré, conclura le magistrat avant de requérir la peine capitale. La défense pour sa part a plaidé pour de larges circonstances atténuantes. Ce n'est qu'après délibérations que le tribunal criminel ait rendu le verdict. Peine capitale pour le principal accusé et la relaxe pour les deux autres coaccusés. Ces deux derniers, faut-il le rappeler, ont été accusés pour dissimulation de produits volés.

Ahmed K.

## ELECTION PRÉSIDENTIELLE LA TUNISIE ACHÈVE SA TRANSITION



Louvis

Djalou@hotmail.com

## Crime crapuleux à Kherrata

### Une femme de 31 ans assassinée dans son domicile

■ Une bande de criminels a fait irruption dans le domicile de la victime dont le mari était absent et l'a horriblement exécutée avec une hache et un couteau...

Par Hocine Cherfa

La petite Bourgade de Djermouna située à environ 4 km du chef-lieu de Kkerrata, s'est réveillée sous le choc hier matin. Une jeune femme de 31 ans, répondant aux initiales de O.M. mariée et sans enfants, a été atrocement assassinée dans son domicile par une bande de criminels. Cette dernière a fait irruption dans le domicile de la victime dont le mari était absent et l'a horrible-

ment exécutée par une hache et un couteau, apprend-on d'une source locale. Des armes blanches ont été découvertes par la gendarmerie qui a été alertée par le mari la victime, en l'occurrence A.B. connu par le surnom de Kamel, propriétaire d'une boucherie au centre-ville de Kherrata et âgé de 37 ans. Lequel rentrait à la maison après son travail vers 18h30 et a découvert les deux portes de sa maison ouvertes et sa femme plongée dans une mare de sang, selon notre source.

La victime vivait avec sa mère qui était absente ce jour-là. Les criminels ont emporté avec eux des bijoux dont la valeur est d'environ 120 millions de centimes, et d'autres objets de valeur et une somme d'argent. L'enquête diligentée par les services de la gendarmerie se poursuit pour arrêter les auteurs de ce crime crapuleux qui a provoqué une vive émotion parmi les habitants de cette petite bourgade dont les maisons sont isolées.

H. C.

## Commune de Boukhelifa et Toudja

### Habitants et commerçants en colère

DES HABITANTS de plusieurs villages et bourgades de la commune de Boukhelifa, notamment le P.K. 07, village agricole, Dar M'hend, Dejbara, Athmani etc., ont fermé hier matin le siège de la daïra de Tichy pour revendiquer l'amélioration de leurs conditions de vie. Ils réclament le revêtement des chemins de leurs bourgades, l'installation d'éclairage public pour le raccordement au gaz de ville et la réalisation d'un réseau d'assainissement des eaux usées. Selon le président de l'APC de Boukhelifa, Djaâfri, qui a engagé des pourparlers avec les mécontents «des projets comme le raccordement au réseau d'eau potable, l'entretien des routes, etc., ont été retenus pour certains villages, mais on ne peut satisfaire toutes les revendications des mécontents à la fois; il faut du temps». Il dira au sujet du gaz naturel que «les deux localités Dar M'hend domaine Athmani vont bénéficier du gaz de ville dans le cadre de la 3<sup>e</sup> tranche du plan quinquennal, alors que la réalisation d'un réseau est engagée à Djedbara et

le taux d'avancement a atteint 90%. S'agissant d'éclairage public, nous avons reçu d'une APC des poteaux et nous allons immédiatement les installer, il reste le revêtement des routes, on ne peut pas engager un tel projet, mais nous avons hérité de 993 millions de centimes pour l'entretien et la réparation des chemins communaux». Et d'ajouter: «Les villages Ait Tabli et Boukhenfir ont bénéficié d'un réseau d'eau potable de 300 millions de centimes.» «Notre interlocuteur dira que le gaz de ville est du ressort de la Direction de l'énergie et de la SDE (ex-Sonelgaz).» Par ailleurs, les commerçants du Aârch Aghbalou commune de Toudja ont fermé leurs boutiques hier en signe de protestation contre l'insécurité qui s'est installée dans les quatre coins de la municipalité depuis plusieurs mois. Ils ont rencontré les autorités locales dont le maire à qui ils ont fait part de leur inquiétude face à la montée de l'insécurité, notamment les vols de magasins et véhicules, etc.. Ce dernier s'est engagé à transmettre les

doléances des mécontents aux autorités concernées. H. Cherfa

Volées à Sidi Hadjeres (M'sila)

### Près de 220 têtes de bétail récupérées par la gendarmerie

AU TOTAL, 217 têtes de bétail volées ont été récupérées, dimanche, par la brigade de gendarmerie de la commune de Sidi Hadjeres, dans la wilaya de M'sila, a-t-on appris auprès du groupement territorial de ce corps de sécurité. Le troupeau volé, constitué de 206 ovins et de 11 caprins, appartenant à un éleveur du village d'Ouled Aïcha, a été retrouvé vers 6 h au douar Ouled-Abdallah, entre les communes de Sidi Hadjeres et de Sidi Aïssa, selon la même source. L'enquête ayant abouti à la découverte des bêtes volées avait été déclenchée aussitôt après l'appel du propriétaire signalant la disparition de son troupeau, a-t-on encore indiqué. Safy T.